



COMITÉ DE LIGNES

Etoile de Nevers
19 mai 2011



Ordre du jour

Chapitre I : le TER Bourgogne présentation générale

Chapitre II : la restructuration du service annuel 2012, le cadre de travail

Chapitre III : les lignes du secteur concerné

- Régularité
- Fréquentation
- Principes d'évolution de la desserte
- Travaux
- Grilles horaires



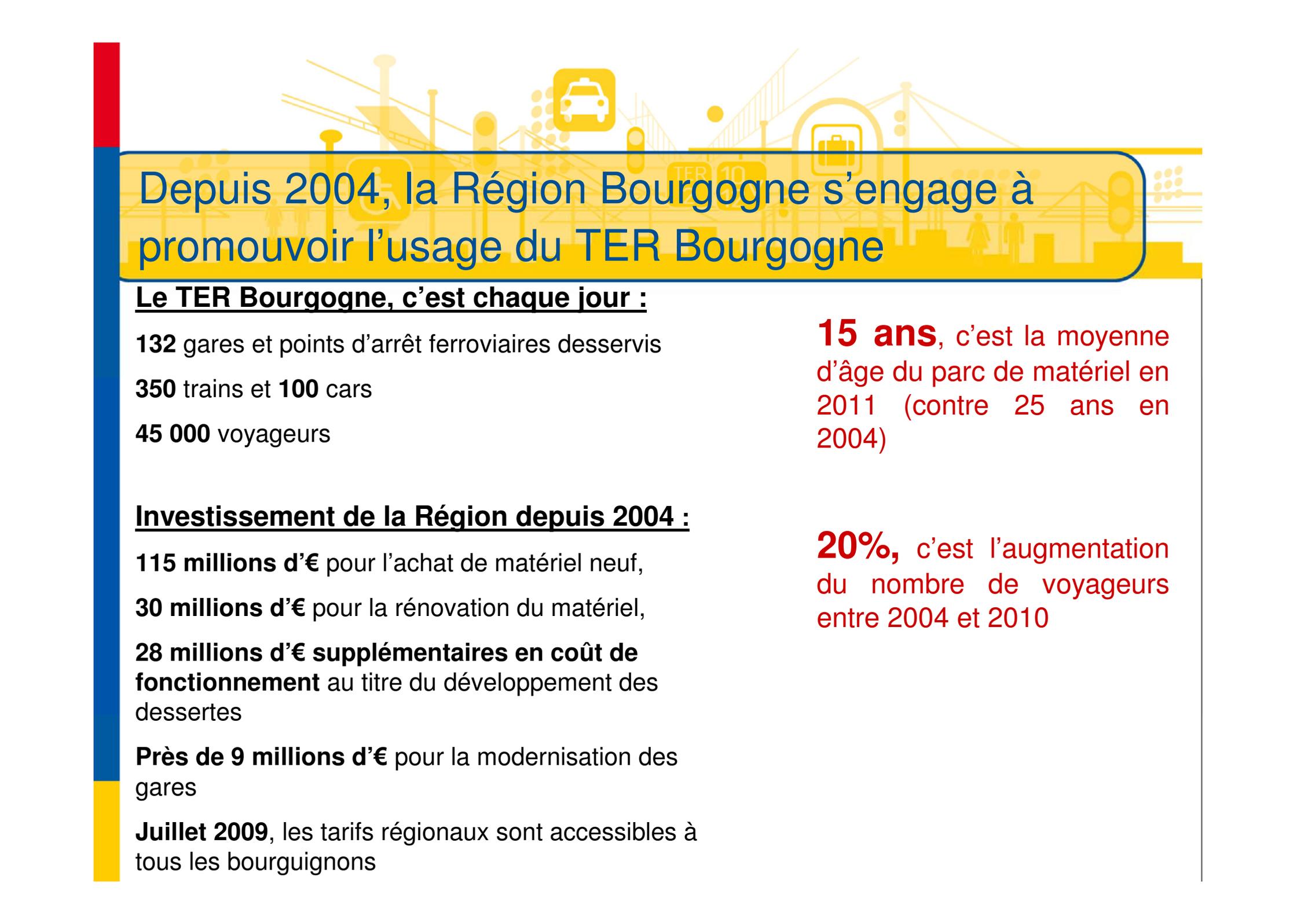
Répartition des compétences

La Région, en tant qu'autorité organisatrice des transports TER Bourgogne, définit les dessertes, la tarification régionale et le programme d'acquisition du matériel roulant.

La SNCF, en tant qu'exploitant du service TER pour le compte de la Région Bourgogne assure la réalisation du service : production, distribution, information aux voyageurs.

RFF, en tant que propriétaire et gestionnaire du réseau ferré national:

- exploite, entretient, modernise et développe le réseau,
- alloue les capacités pour la circulation des trains et pour les travaux,
- est maître d'ouvrage des opérations d'investissement,
- s'appuie sur la SNCF pour l'entretien et l'exploitation.



Depuis 2004, la Région Bourgogne s'engage à promouvoir l'usage du TER Bourgogne

Le TER Bourgogne, c'est chaque jour :

132 gares et points d'arrêt ferroviaires desservis

350 trains et **100** cars

45 000 voyageurs

15 ans, c'est la moyenne d'âge du parc de matériel en 2011 (contre 25 ans en 2004)

Investissement de la Région depuis 2004 :

115 millions d'€ pour l'achat de matériel neuf,

30 millions d'€ pour la rénovation du matériel,

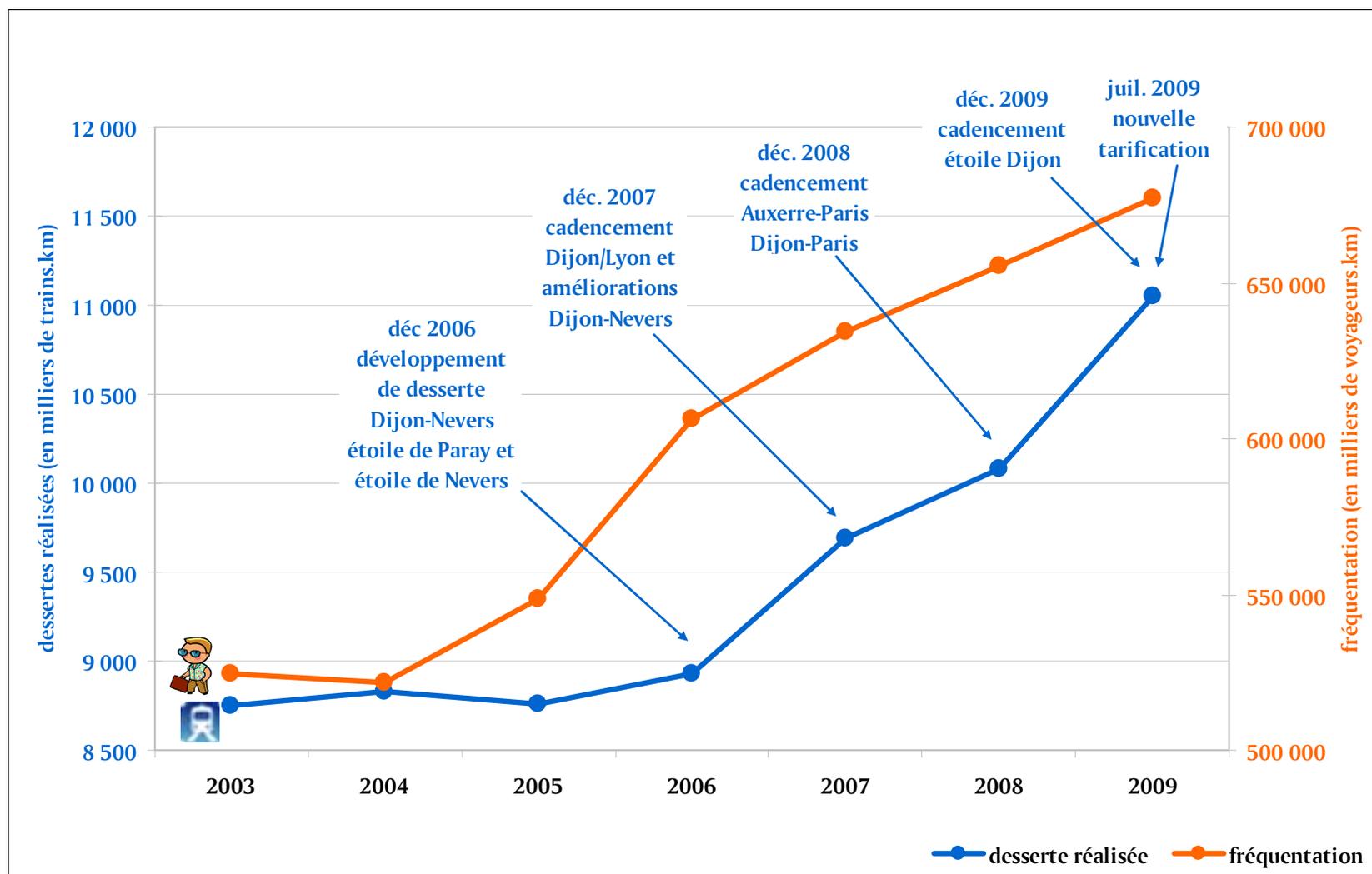
28 millions d'€ supplémentaires en coût de fonctionnement au titre du développement des dessertes

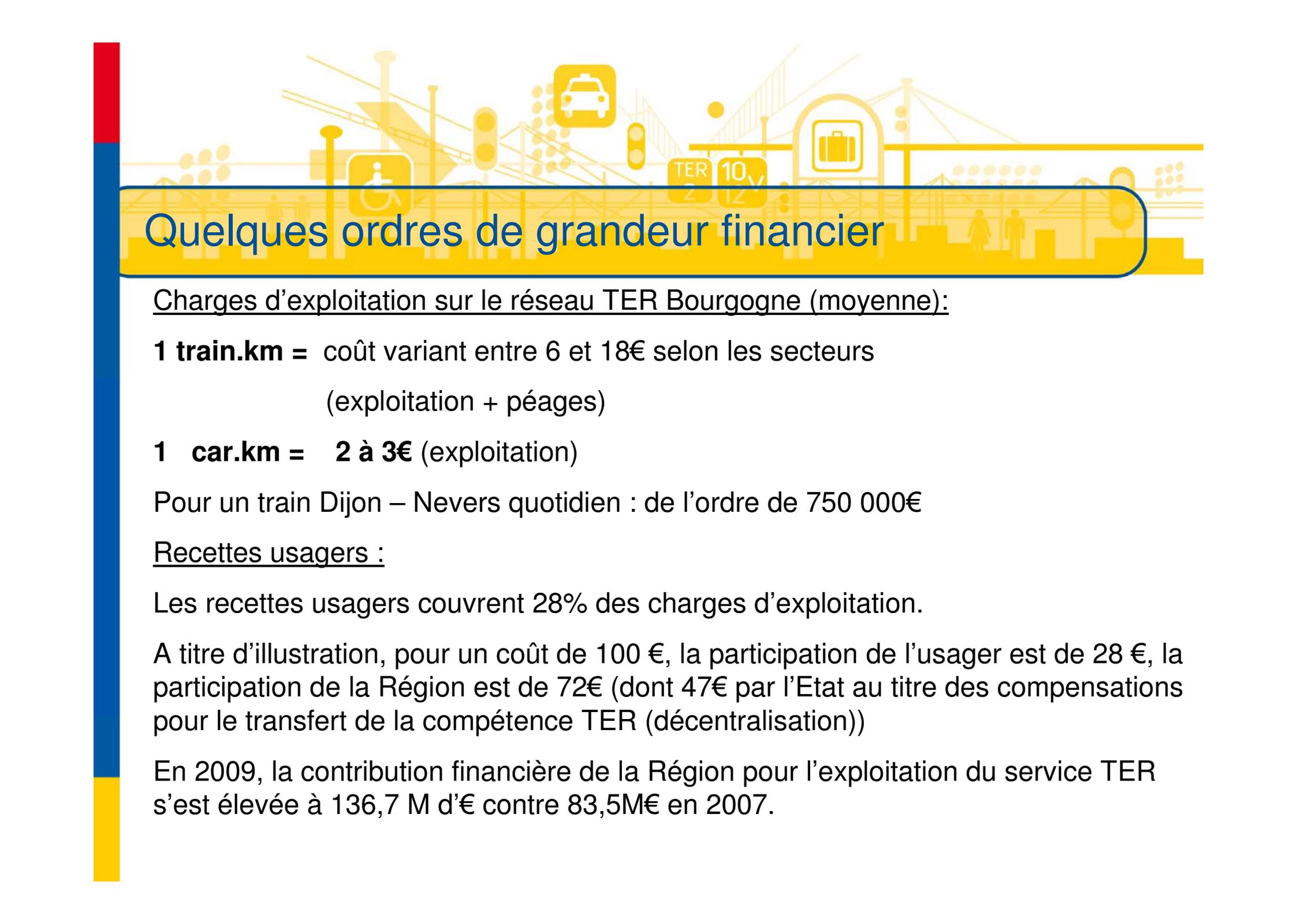
Près de 9 millions d'€ pour la modernisation des gares

20%, c'est l'augmentation du nombre de voyageurs entre 2004 et 2010

Juillet 2009, les tarifs régionaux sont accessibles à tous les bourguignons

Evolution de la fréquentation et des dessertes sur le réseau de 2003 à 2009





Quelques ordres de grandeur financier

Charges d'exploitation sur le réseau TER Bourgogne (moyenne):

1 train.km = coût variant entre 6 et 18€ selon les secteurs
(exploitation + péages)

1 car.km = **2 à 3€** (exploitation)

Pour un train Dijon – Nevers quotidien : de l'ordre de 750 000€

Recettes usagers :

Les recettes usagers couvrent 28% des charges d'exploitation.

A titre d'illustration, pour un coût de 100 €, la participation de l'utilisateur est de 28 €, la participation de la Région est de 72€ (dont 47€ par l'Etat au titre des compensations pour le transfert de la compétence TER (décentralisation))

En 2009, la contribution financière de la Région pour l'exploitation du service TER s'est élevée à 136,7 M d'€ contre 83,5M€ en 2007.

Le cadencement

Décembre 2007 : Sous l'impulsion de la Région Bourgogne, RFF et SNCF ont mis en place les premières liaisons cadencées sur le réseau ferré national (Dijon-Lyon) en même temps que la Région Rhône – Alpes.

Décembre 2008 : cadencement de la Bourgogne Nord

Décembre 2009 : cadencement périurbain

Le cadencement est un levier fort pour développer l'utilisation du train tout en optimisant l'utilisation du réseau.

Le cadencement

Décembre 2011 : La mise en service de la LGV Rhin-Rhône réduit les temps de parcours et induit une adaptation des horaires. D'autres régions adoptent le cadencement.

Le service 2012 constitue donc une étape importante pour le déploiement du cadencement.



Le cadencement

- ▶ Les horaires sont réguliers et répétitifs (6h13, 7h13, 8h13 ...)
- ▶ Le train à un horaire désigné dessert toujours les mêmes gares, avec le même temps de parcours
- ▶ Chaque train, chaque trajet et chaque correspondance peuvent être répétés toutes les heures ou 2 heures, selon les besoins des clients et la volonté des Autorités Organisatrices de Transport.
- ▶ On facilite les correspondances par la combinaison des modes de transports : bus, TGV, TER

Le cadencement

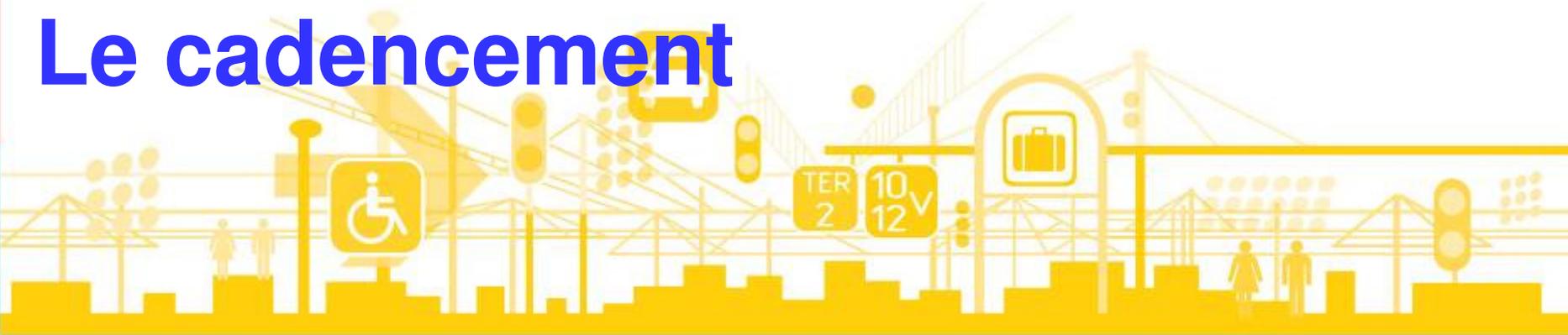
A stylized illustration of a railway station in shades of yellow and orange. It features a platform with people, a train, and various signs including a wheelchair symbol, a suitcase icon, and a sign that reads 'TER 2 10 12V'. The background shows a bridge and other station structures.

Les circulations, mieux structurées à l'échelle du réseau, permettent également un meilleur ordonnancement des travaux.

A la clé,

- ▶ Une amélioration de la qualité du service aux voyageurs,
- ▶ Des conditions optimisées pour la modernisation du réseau

Le cadencement



De 8 % seulement aujourd'hui, les sillons de voyageurs cadencés passeront à 16% en décembre 2011 sur l'ensemble du territoire.

De 80% en Bourgogne pour les TER, on passera à 90% en 2012.

Les 350 trains TER Bourgogne sont reconstruits.

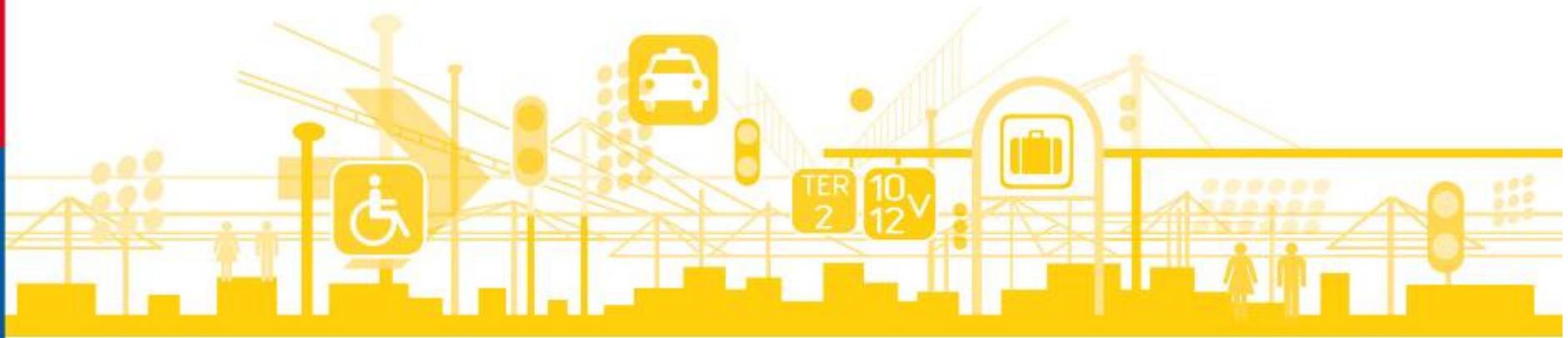
Les contraintes techniques :

- Le TGV Rhin Rhône

- Les cadencements en France et à l'étranger (Suisse et Allemagne)

- La forte charge de certains points clés du réseau : Lyon Part Dieu, Paris

Gare de Lyon, Strasbourg, Dijon...=> peu d'élasticité sur les heures de départ et d'arrivée



Chapitre III : les lignes du secteur

Etang - Nevers

Nevers - Dijon

Cosne-sur-Loire - Nevers

Moulins - Nevers



Régularité de la ligne

	2010	2011 (à fin avril)	Régularité migrants
Dijon - Nevers	87,80%	90,30%	91,70%
Nevers - Moulins	92,70%	92,70%	
Nevers - Cosne	97%	97,90%	

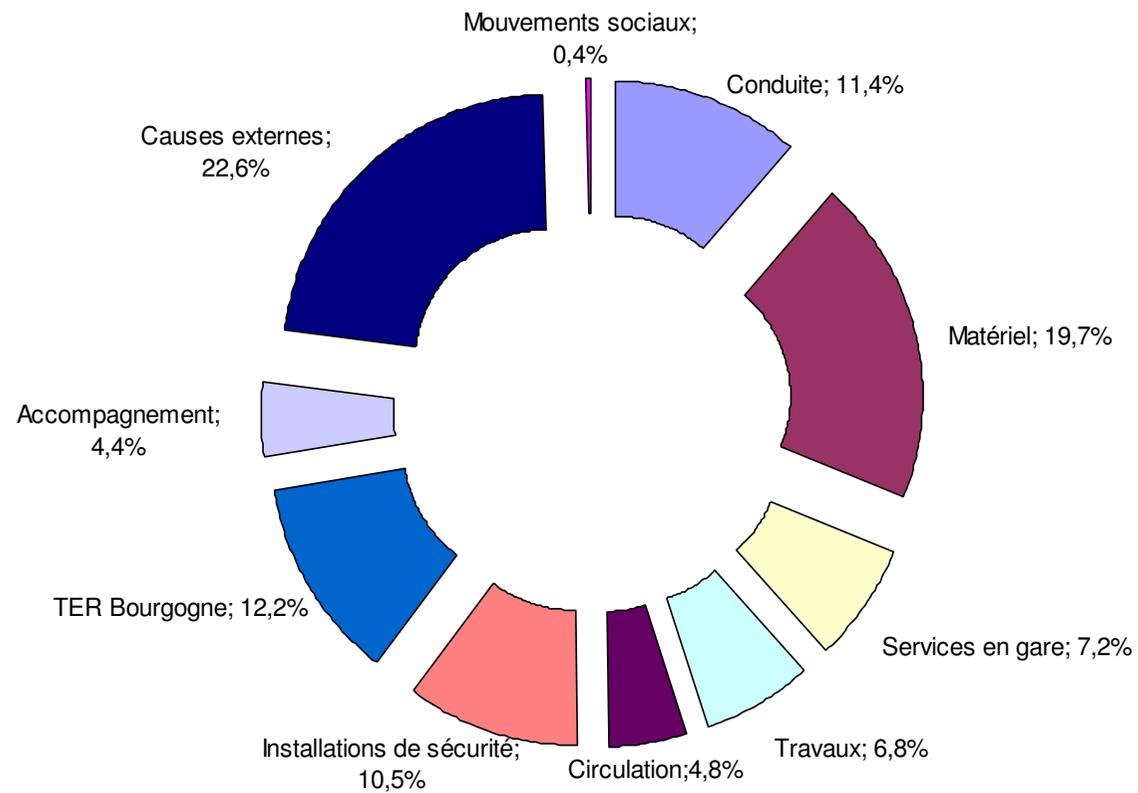
La régularité contractuelle n'est pas celle vécue par nos clients au quotidien.

Aux chiffres « bruts », on déduit les retards supérieurs à 30 mn et les causes exonératoires.

L'offre non réalisée intègre les trains supprimés et les trains ayant subi un retard supérieur à 30 mn.

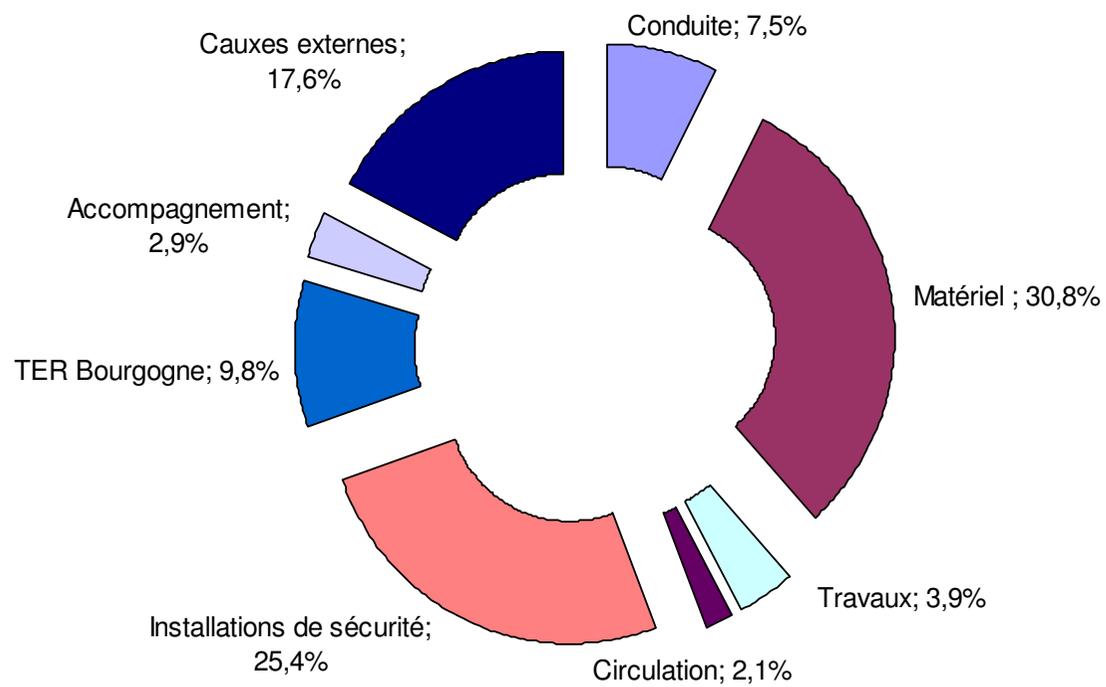
Régularité de la ligne - Causes

Causes pertes de temps Dijon - Nevers



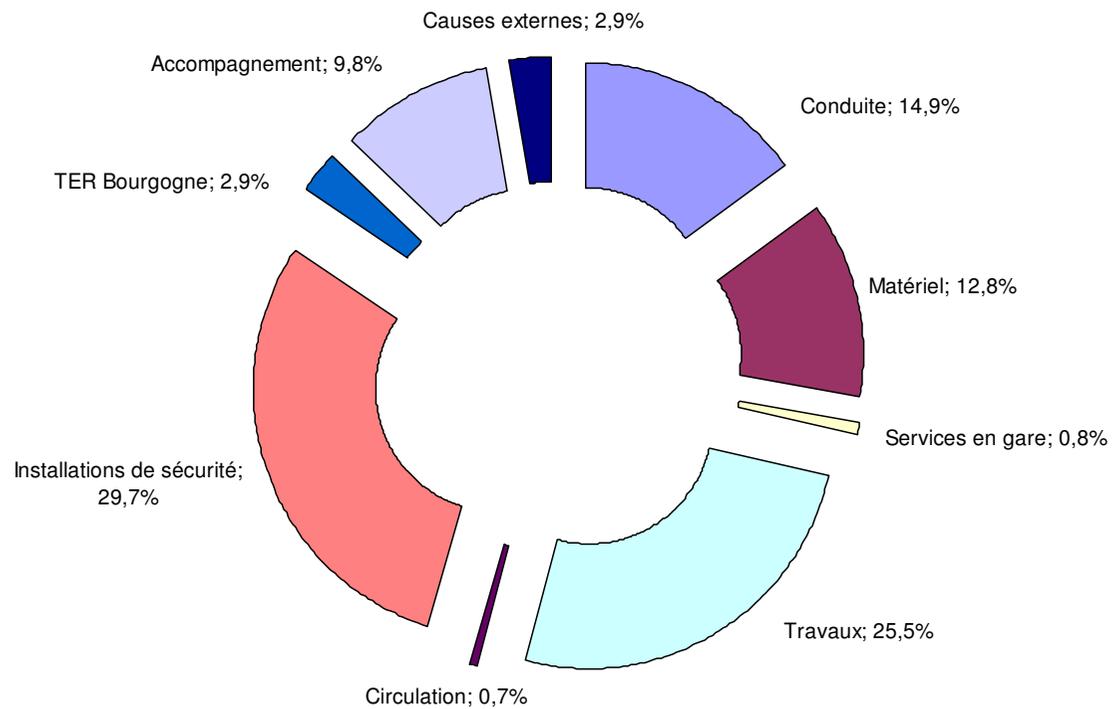
Régularité de la ligne - Causes

Causes pertes de temps Nevers - Cosne

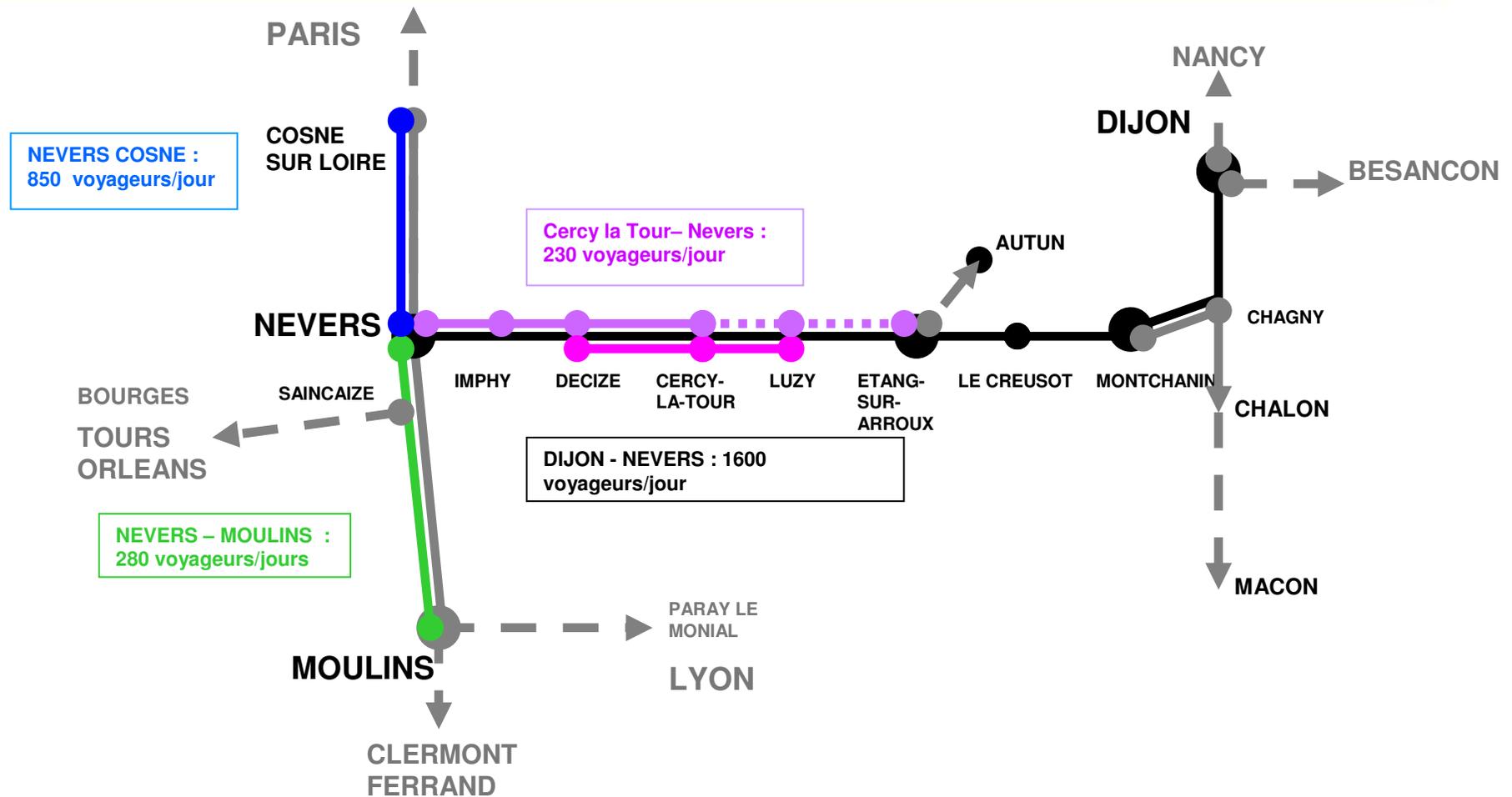


Régularité de la ligne - Causes

Causes pertes de temps Nevers - Moulins



Fréquentation



Matériel roulant

A compter de juillet 2011 : Toutes les circulations seront assurées en matériel moderne AGC et 73500

Nevers - Dijon : AGC et 1 A/R 72500 (matériel Centre)

Nevers - Decize : 73500 - AGC

Nevers – Moulins : AGC

Nevers – Cosne : AGC

Nevers – Paris (CIC) : voitures Corail modernisées.

A compter de juillet 2011 :

Toutes les circulations seront assurées en matériel moderne AGC et 73500



EAD Bourgogne



72 500 (matériel Centre)



AGC Bourgogne



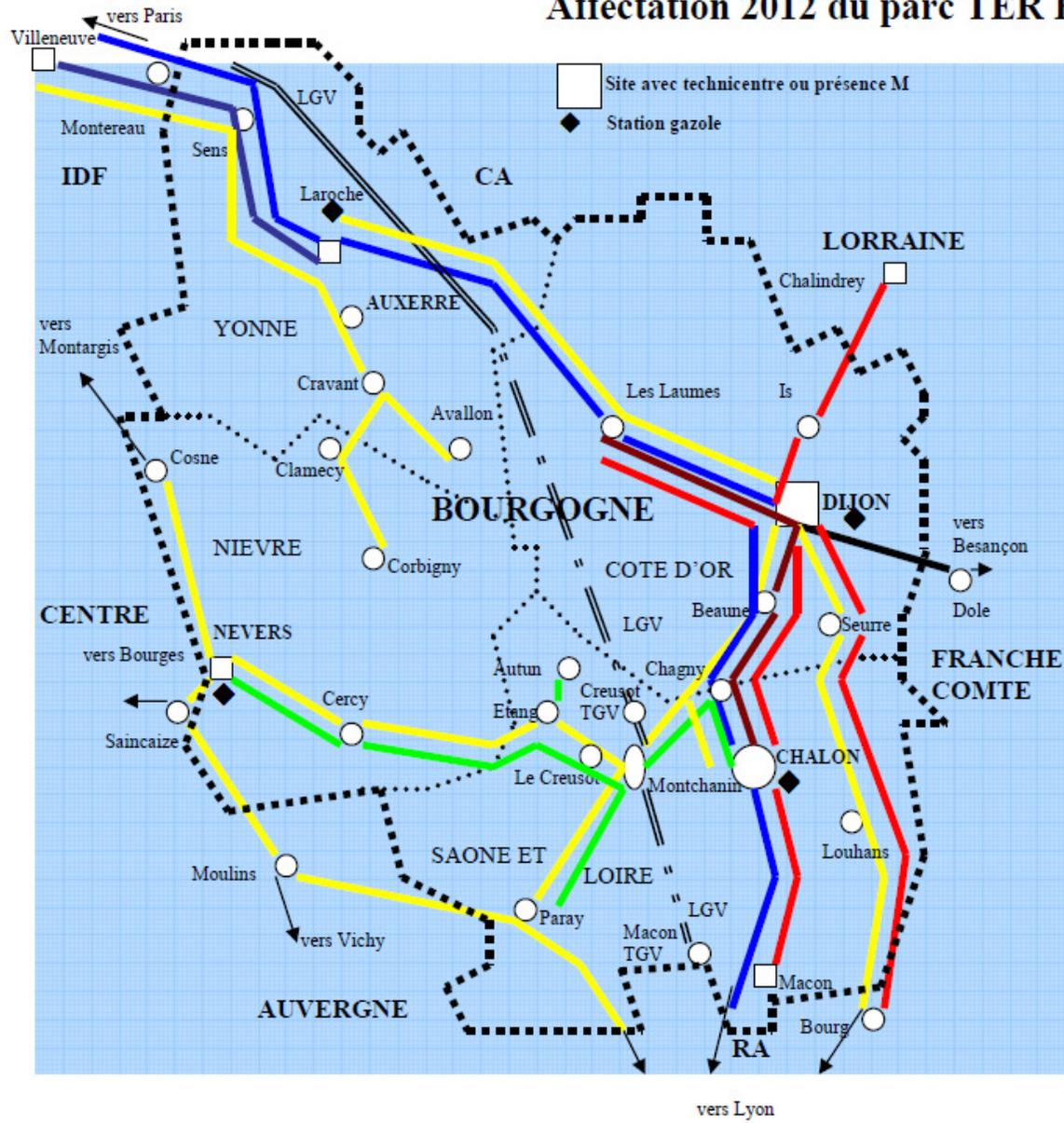
73 500 Bourgogne



Voiture Corail
modernisée



Affectation 2012 du parc TER BOURGOGNE



ZGC	BGC
	
10 rames	38 rames
X 73500	RRR
	
14 rames	7 rames
CORAIL	V2N
	
13 rames réversibles	2 rames

Fiche horaire intermodale scolaire

Horaires valables du 03 juillet au 11 décembre 2011

De Moulins
Cercy la Tour
Cosne
à

Jules Renard
Jean Rostand
Raoul Follereau




De la gare au lycée




Provenance Cosne			
Cosne	08h38	07h23	12h40
Tracy-Sancerre	08h46	07h32	12h48
Pouilly sur Loire	08h53	07h48	13h02
La Charité	07h05	07h53	13h14
La Marche	07h00	07h55	13h14
Tronsanges	07h13	08h02	13h18
Pouques les Eaux	07h19	08h07	13h24
Garchizy	07h23	08h12	13h28
Fourchambault	07h27		
Vauzelles	07h31		
Nevers	07h40		
Le Banlay	07h46		

Provenance Moulins			
Moulins		08h52	
Villeneuve-sur-Allier		07h02	
Chantonnay Saint Imbert		07h10	
Saint Pierre le Moutier		07h17	
Saincaize		07h28	
Nevers		07h35	
Correspondance pour le Banlay		07h40	

Provenance Cercy-la-Tour			
Cercy	08h38	07h44	12h40
Decize	08h48	07h55	12h52
Béard	08h57	/	13h13
Imphy	07h05	08h10	13h25
Le Banlay	07h14	/	/
Nevers	07h20	08h21	13h53

Bus Ligne 1 Rubis					
Gare de Nevers	7.25	7.45	8.25	8.45	13.42
Jules Renard	7.34	7.54	8.34	8.54	13.52

Bus Ligne 2 Saphir					
Gare de Nevers	7.07	7.30	8.12	8.31	13.34
Jules Renard	7.17	7.40	8.22	8.41	13.44

Ligne 1 RUBIS B								
Jules Renard	12.05	12.21	16.04	16.27	16.48	17.05	17.25	17.43
Gare de Nevers	12.11	12.30	16.14	16.37	16.58	17.15	17.34	17.52

Ligne 2 Saphir Bus						
Jules Renard	16.18	16.38	17.15	17.33	17.54	18.15
Gare de Nevers	16.28	16.48	17.25	17.43	18.04	18.25

Destination Cosne				
Le Banlay	12.11*	/	17.12	/
Nevers	12.24	16.27	17.21	18.23
Fourchambault	12.33	16.36	17.29	18.29
Garchizy	12.38	/	17.33	/
Pouques les Eaux	12.41	16.42	17.37	18.34
Tronsanges	12.46	16.48	17.42	/
La Marche	12.50	16.52	17.45	/
La Charité	12.55	16.67	17.50	18.43
Nevers-Bulcy	13.01	17.04	17.56	/
Pouilly-sur-Loire	13.08	17.10	18.01	/
Tracy-Sancerre	13.13	17.17	18.08	18.65
Cosne sur Loire	13.21	17.26	18.16	19.03

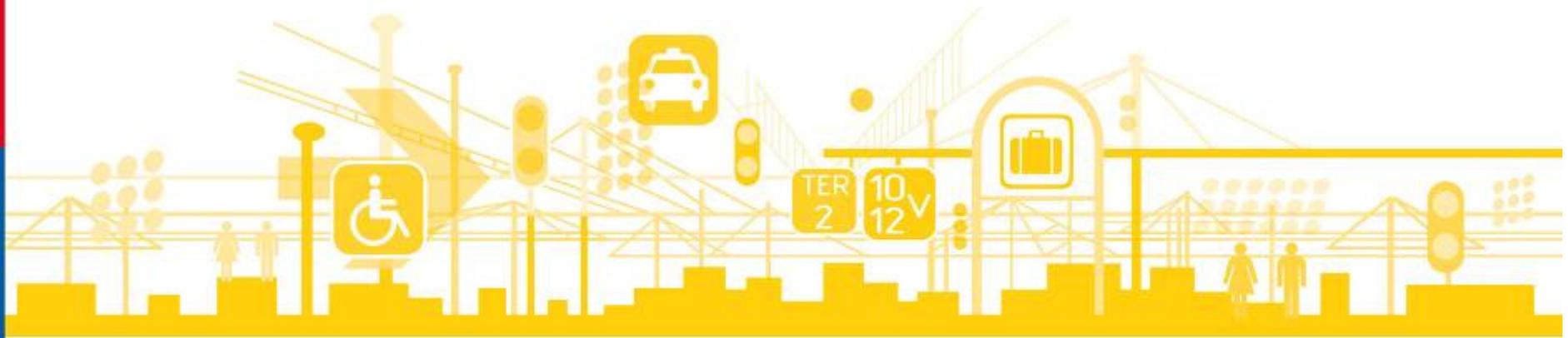
Destination Moulins				
Nevers	12.22	12.22	16.52	18.20
Saincaize	12.47	12.47	17.00	18.28
Saint Pierre le Moutier	12.44	13.07	/	18.38
Chantonnay Saint Imbert	12.57	13.20	/	18.45
Villeneuve sur Allier	13.04	13.27	/	18.52
Moulins	13.32	13.55	/	19.02

Destination Cercy la tour						
Nevers	12.30	16.24	17.00	17.32	17.48	18.32
Le Banlay	12.36	16.31	/	/	17.54	/
Imphy	12.46	16.40	17.26	17.45	18.02	18.45
Béard	12.52	16.48	17.38	/	/	/
Decize	13.01	16.58	17.53	17.59	18.19	18.59
Cercy-la-Tour	/	17.09	/	18.09	18.28	19.09

** Départ de Banlay le mercredi uniquement*

Du lycée à la gare

Cette fiche horaire sera déclinée pour les principaux lycées de Nevers. Elle sera mise en ligne sur les sites internet des lycées et sur le site TER Bourgogne. Elle sera distribuée aux lycéens avec les abonnements scolaires



Chapitre III : les évolutions en 2012

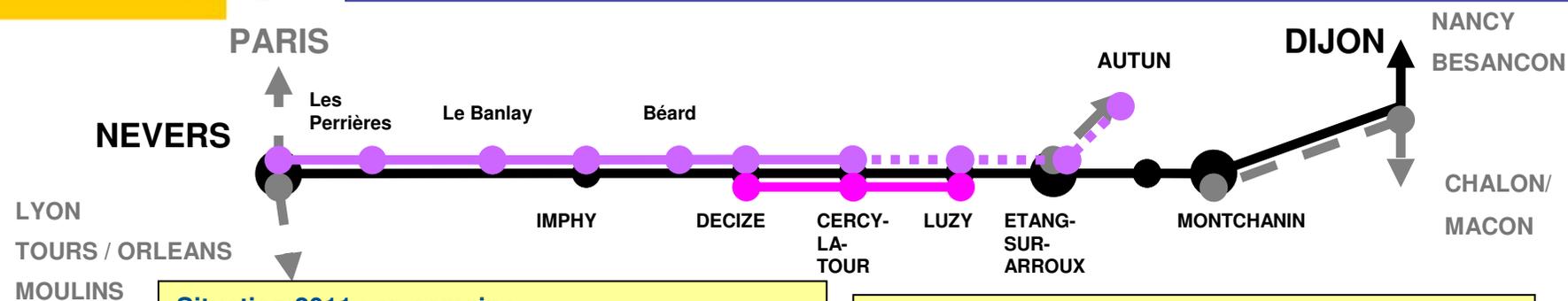
Etang - Nevers

Nevers - Dijon

Cosne-sur-Loire - Nevers

Moulins - Nevers

Evolutions en 2012 : Etang - Nevers



Situation 2011 : en semaine

Nevers – Dijon : 9A/R
 Nevers - Decize : 4A/3R ferroviaire + 3A/4R car
 Etang - Nevers : 1AR ferroviaire
 Decize – Luzy : 1 A/R car

Situation 2012 : en semaine

Nevers Dijon : 8A/9R
 Nevers - Decize : 4A/R ferroviaire + 3A/4R car
 Autun - Nevers : 1A/R ferroviaire
 Decize – Luzy : 1 A/R car

- Principales évolutions de l'offre à compter du SA 2012
- L'offre ferroviaire Nevers – Decize est complémentaire de l'offre ferroviaire Nevers - Dijon
- - une arrivée à Nevers sera possible presque toutes les heures entre 6h45 et 21h05 (sauf 11h30 -15h30 et 20h30)
- - un départ de Nevers sera possible presque toutes les heures entre 6h30 et 19h30 (sauf 8h30 – 10h30 – 14h30) + un renfort le lundi à 5h30 et le soir à 21h09
- En plus de l'offre Nevers – Dijon, la gare de Cercy la Tour sera desservie par les trains Nevers Dijon (8A/9R), l'A/R Autun – Nevers et des services routiers (2A/3R)
- 1A/R routier entre Luzy et Decize dessert le lycée de Decize, en correspondance à Decize vers/depuis Nevers
- A Nevers, :
- → les trains directs ou les correspondances actuelles sont maintenues de Cosne/Moulins vers Le Banlay, matin, midi et soir
- De meilleures correspondances avec l'offre TéoZ en ½ h à Nevers
- → vers Clermont (6A/ 5R)
- → vers Paris (6A/7R)
- De meilleures correspondances avec les TER Centre vers Bourges (4A/ 5R) ou Tours (6A/3R),
- Des correspondances avec les TER/CIC vers Cosne (6A/R)



Evolutions en 2012 : Etang - Nevers

Les adaptations : à partir de décembre 2011

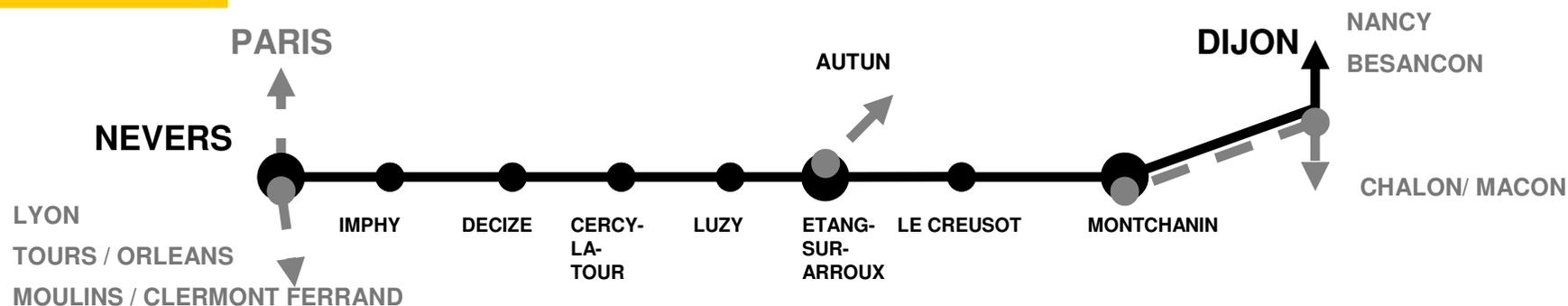
Nevers - Cercy

- Le train Nevers 5h28 – Cercy 6h02 - Dijon est supprimé du mardi au vendredi (< à 10 voyageurs)
- Le car Nevers 7h00 - Cercy 8h09 est supprimé
→ Report sur le Ter Nevers 7h30 – Cercy 8h05 – Dijon (sauf samedi)
- **Nouveau car Nevers 7h45 – Cercy 8h34 : nouvelle correspondance de Cosne/ La Charité/ Fourchambault vers Imphy/ Decize le matin**
- Le train Nevers 12h30 – Decize 13h01 est retardé Nevers 13h10 – Decize 13h30 jusque juillet 2012 (travaux)
- Le train Nevers 15h48 – Cercy 16h28 est supprimé, lundi à vendredi
→ Report sur un nouveau service car Nevers 16h03 – Cercy 16h57 créée, avec une **nouvelle correspondance au départ de Paris à 14h00**
- Le car Nevers 17h00 – Decize 17h55 (fréquentation) est supprimé
→ Report sur le train Nevers 16h40 – Decize 17h11 ou train Nevers 17h30 – Decize 17h56 - Dijon
- Le train Nevers 16h24 – Cercy 17h08 – Etang 17h42 devient terminus Decize
→ Report sur le train Nevers 17h30 – Cercy 18h05 – Dijon
- Le train Nevers 18h52 – Cercy 19h30 est **prolongé à Autun** du lundi au vendredi
- Nouveau départ de Nevers à 19h26 - Cercy 20h02 – Dijon
- Suppression du départ Nevers 20h39 - Cercy 21h16 - Dijon
→ Report sur le car Nevers 21h05 – Cercy 21h59 **en correspondance tous les jours de Paris, Tours et Clermont**

Cercy - Nevers

- Le train Dijon 9h05 - Cercy 8h44 – Nevers 9h21 est supprimé le dimanche
 - Nouveau train Dijon 10h12 - Cercy 9h53 – Nevers 10h29 (sauf samedi)
 - Création du car Cercy 16h57 – Nevers 17h47 en correspondance vers Clermont/ Paris
 - Le car Cercy 17h55 – Nevers 18h45 (2 à 4 voyageurs) est supprimé → TER Dijon - Cercy 17h54 – Nevers 18h29
- A partir de juillet 2012 :
- → **Nouveau train Decize 12h44 – Nevers 13h17**
 - → Le car Cercy 12h40 – Nevers 13h53 sera retardé Cercy 13h00 – Nevers 14h14, en correspondance sur CIC Nevers – Paris

Evolutions en 2012 : Nevers - Dijon



SA 2011 : NEVERS - DIJON

En semaine : 9 A/R dont 2 A/R Tours - Dijon
 Samedi : 5A/6R dont 1 A/R Tours - Dijon
 Dimanche : 6A/7R dont 1 A/R Tours - Dijon
 Pour mémoire : 6,5 AR en semaine en 2005

SA 2012 : NEVERS - DIJON

En semaine : 8 A/9R dont 2 A/R Tours - Dijon
 Samedi : 4A/7R dont 1 A/R Tours - Dijon
 Dimanche : 6A/5R dont 1 A/R Tours - Dijon

La fréquentation :

Flux domicile travail aux deux extrémités de l'axe entre Decize et Nevers, entre (Etang) Montchanin et Dijon
 Flux hebdomadaires (étudiants) ou flux occasionnels

Les principes d'organisation de l'offre en décembre 2011

Tous les trains sont assurés en matériel moderne (AGC)
 Temps de parcours de tous les trains : Dijon - Nevers en 2h18 (8 arrêts)

Les améliorations :

De meilleures correspondances à Montchanin vers Chalon et la Saône et Loire
 Des correspondances à Dijon avec le TGV Rhin - Rhône de/vers Mulhouse / Zurich

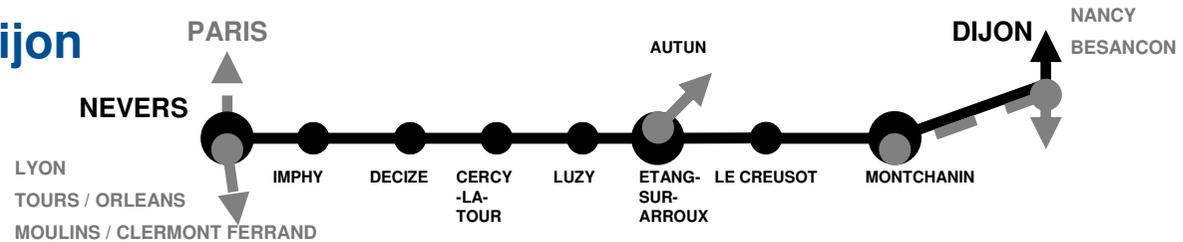
En semaine à compter de juillet 2012 : fin des creux de desserte

- **Dijon Nevers :** En semaine, un train tous les deux heures au maximum entre 6h12 et 19h12
- **Nevers - Dijon :** Cadencement aux deux heures à l'heure impaire entre 7h30 et 19h30 + renfort de pointe à 6h30

Entre décembre 2011 et juillet 2012, l'aller-retour de mi-journée ne circulera pas



Nevers - Dijon



Les adaptations en semaine

Au service 2012, la Région Auvergne a souhaité supprimer 1 A/R TER Auvergne Dijon – Clermont, la Région Bourgogne a du adapter son offre afin de maintenir des possibilités de déplacement de/ vers Dijon avec la mise en place d'1 A/R Dijon - Autun → Cette évolution à généré des adaptations (ci-dessous en bleu) de l'offre Nevers – Dijon

En semaine :

Au départ de Dijon :

- Le TER Dijon 18h05 – Nevers 20:32 est remplacé par un TER Dijon 18:12 – Autun 19:43,
→ remplacé par un TER Dijon 18:12 – Autun 19:43
→ Départs de Dijon à 17h12 ou 19h12 pour les voyageurs entre Etang et Nevers

Le départ Dijon 9h05 – Nevers 11:24 est remplacé par deux départs

- Création du TER Dijon 8h12 - Nevers 10h29
→ Création du TER Dijon 10h12 Nevers 12h32

Au départ de Nevers

- Le TER Nevers 5h30 – Dijon 7h48 (fréquentation inférieure à 10 voyageurs entre Nevers et Etang du mardi au vendredi)
→ remplacé par un TER Autun 6h11 - Dijon 7h48 du mardi au vendredi
→ Maintien d'une offre arrivant à Dijon avant 8h00 le lundi

Restauration du TER Nevers 7h30 – Dijon

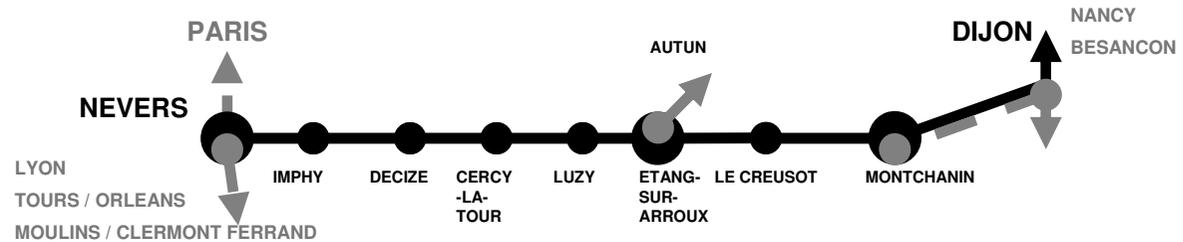
- **Le car Nevers 7h00 – Cercy 8h09 est retardé de 45 minutes**

Le TER Nevers 18h32 – Dijon 20h50 est supprimé,

- Remplacé par un TER Nevers 18h46 – Autun 20h20

Le dernier départ de Nevers à 20h30 est avancé de 1h00 : (Tours) - Nevers 19:36 – Dijon 21:48

- permet une arrivée moins tardive à Dijon



Les adaptations le week-end

Nevers – Dijon :

Samedi :

des départs de Nevers à 6h30, 9h30, 13h30 et 17h30

Dès juillet 2011 : Restauration d'une arrivée à Dijon **le samedi matin** (demande du dernier comité de ligne)

→ Nevers 6h30 - Dijon 8h48

→ En contre partie : le TER Nevers 11h30 – Dijon 13h48 est supprimé le samedi

En 2012 : Les départs de Nevers sont mieux répartis dans la journée : 6h30, 9h30, 13h30 et 17h30

Les départs de 15h32 et 18h32 sont remplacés par un départ à 17h30

Le départ de 18h32 est remplacé par un départ à 18h46 de Nevers jusqu'à Decize

des départs de Dijon à 6h12, 7h12, 10h12, 14h12, 17h12 et 19h12

Le départ de 9h05 est retardé à 10h12

Le départ de 18h05 est remplacé par deux départs : 17h12 et 19h12

Dimanche :

des départs de Nevers à 7h30, 9h30, 11h30, 15h30, 17h30 et 19h30

Nouveau départ à 7h30

Les départs de 18h30 et 20h30 sont remplacés par un départ à 19h30

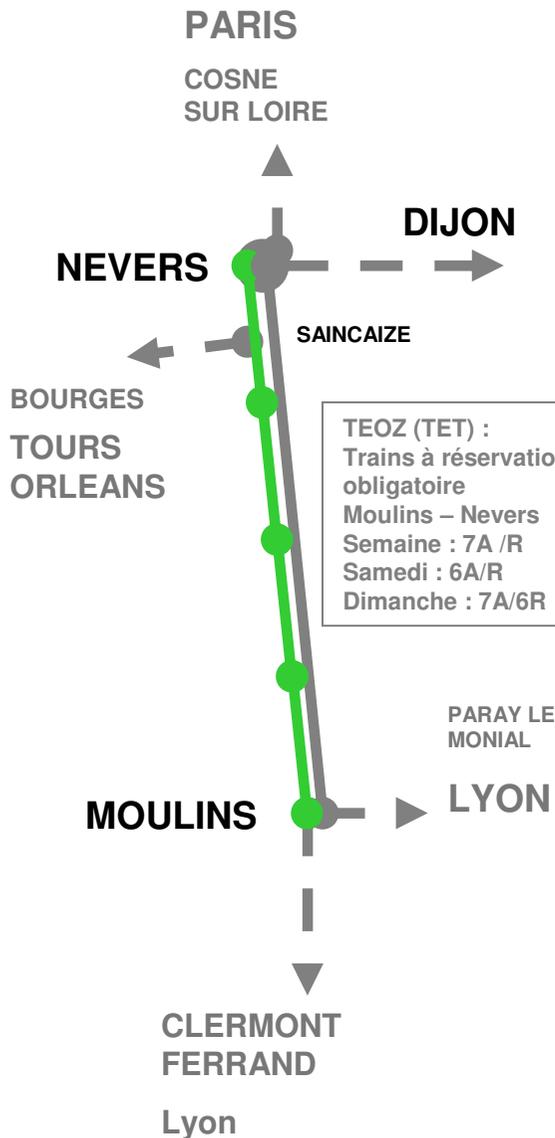
des départs de Dijon à 8h12, 12h12, 16h12, 18h12 et 19h12

Les départs de 7h05 et 9h05, sont remplacés par un départ à 8h12

Le départ de 17h05, est supprimé → départ à 16h12 ou 18h12



Evolutions en 2012 : Nevers - Moulins



Situation 2011 : semaine

3A/R Nevers - Moulins/Clermont (dont 1 A TER Auvergne)
1 A TER Nevers - Lyon
2A/R TER Tours/Orléans -Saincaize – Lyon (+4 A/R Nevers – Saincaize)
2A/R CIC Tours – Saincaize- Lyon (+ 4A/R CIC ou TER Nevers - Saincaize)

Situation 2012 : semaine

3A/R Nevers Moulins / Clermont (dont 2 A/1R TER Auvergne)
2 A/1R TER Nevers - Lyon
1A/R TER Tours – Saincaize - Lyon + 2 A/R Nevers Saincaize
2A/R CIC Tours – Nevers - Lyon

Les adaptations:

Nevers - Moulins/ Clermont

L'A/R retour Nevers Clermont sera conventionné par la Région Auvergne

Des arrêts supplémentaires à Saincaize, Saint Pierre le Moutier, Villeneuve sur Allier et Chantenay Saint-Imbert

→ permet la suppression d'1 service routier du lundi au samedi circulant dans les mêmes horaires

Nevers Lyon (5A/4R)

De nouvelles relations directes Nevers - Lyon, avec des arrêts à Lyon Part Dieu

Par conséquent : les navettes Nevers Saincaize, construites en correspondance sur ces trains à Saincaize sont supprimées

Meilleure offre à Saint Pierre le Moutier

→ vers Paris du lundi au vendredi (Taxi Auxiliaire régulier)

→ vers Nevers/ Lyon : 5 nouveaux arrêts ferroviaires avec l'arrêt des TER Tours/ Nevers - Lyon



Evolutions en 2012 : Nevers - Moulins

- **Les adaptations à partir de juillet 2011 (rappel)**

Le Train Moulins 17h54 Nevers 19h39 tous les jours (fréquentation 10 voyageurs)

→ Remplacé par un car Moulins 17h54 – Nevers 19h27 du lundi au vendredi

- **Les adaptations à partir de décembre 2011**

→ **Moulins vers Nevers**

Peu d'adaptation de l'offre vers Nevers matin, retours midi et soir, avec des horaires proches des horaires actuels et les correspondances maintenues vers Le Banlay

- Le train Moulins 6h52 – Nevers 7h34 est en correspondance pour Le Banlay + **nouvelle correspondance vers Decize**

- Le car Nevers 12h22 – Moulins 13h32 reste en correspondance du Banlay

- Le train Nevers 18h22 – 19h05 – Moulins 19h05 reste en correspondance du Banlay / Decize

→ **Nevers vers Moulins**

- Arrivée plus tardive du TER Nevers 6h40 – Moulins 7h26 – Clermont 8h48

→ TER Auvergne Nevers 7h03 – Moulins 7h43 – Clermont

- offre routière Moulins - Nevers

Suppression d'1A routier du lundi au samedi avec des trains circulants dans les mêmes horaires (Ter Auvergne)

- Lundi : car Moulins 4h59 – Nevers 5h49, sans arrêt intermédiaires, est supprimé (1 à 2 voyageurs)

- Mardi à Vendredi : suppression du car Moulins 7h40 – Nevers 8h50

→ TER Auvergne Moulins 7h18 – Nevers 8h02 **avec des arrêts supplémentaires à Saincaize, St Pierre le Moutier, Chantenay Saint-Imbert et Villeneuve-sur-Allier**

- Samedi : suppression du car Moulins 8h46- Nevers 13h32 (5 personnes) :

→ TER Auvergne Moulins 8h49 – Nevers 9h28 **avec des arrêts supplémentaires à Saincaize, Chantenay-Saint-Imbert et Villeneuve-sur-Allier**

Adaptation des horaires du car Moulins 17h54 – Nevers 19h27

→ Moulins 17h41 Nevers 19h14, **en correspondance de Clermont à Moulins et vers Dijon à Nevers**



Nevers – Lyon / Saint Pierre le Moutier

5A/4R Nevers – Lyon

De nouvelles relations directes Nevers – Lyon Part Dieu :

- 2A/R CIC Nantes/ Tours - Lyon desservent Nevers
- 1A/R TER Orléans –Lyon, devient origine / destination Nevers (demande de la Région Centre)

Départs de Nevers à 5h30, 8h30, 10h35, 14h13, 18h31

Arrivées à Lyon Part-Dieu à 9h04, 11h52, 13h20, 17h52, 21h20

Départs de Lyon Part-Dieu : 9h40, 12h08 14h55, 18h08

Arrivées à Nevers 12h25, 15h47, 17h48 et 21h43

→ Meilleure offre à Saint Pierre le Moutier : vers Nevers ou vers Moulins/ Lyon

- **5 nouveaux arrêts ferroviaires à Saint Pierre le Moutier : 3 A/2R**
 - 2A/R sur les TER Tours/ Nevers – Lyon
 - 1A sur TER Clermont Dijon

- **Taxi Auxiliaires Régulier Saint Pierre le Moutier/Nevers → vers Paris:**

→ **Nouvelle offre de déplacement en correspondance sur les TéoZ vers Paris du lundi au vendredi :**

Suppression

Saint Pierre 14h09 – Nevers 14h42, tous les jours (arrivée à Paris 17h00) (en moyenne 2 voyageurs)

→ Nouvelle offre Saint Pierre le Moutier 15h22 – Nevers 15h47, en correspondance à Saincaize

Nevers 15h04 – Saint Pierre le Moutier 15h29 tous les jours (départ Paris 13h00) (en moyenne 2 voyageurs)

→ Nouvelle offre Nevers 14h13 – Saint Pierre le Moutier, en correspondance à Saincaize

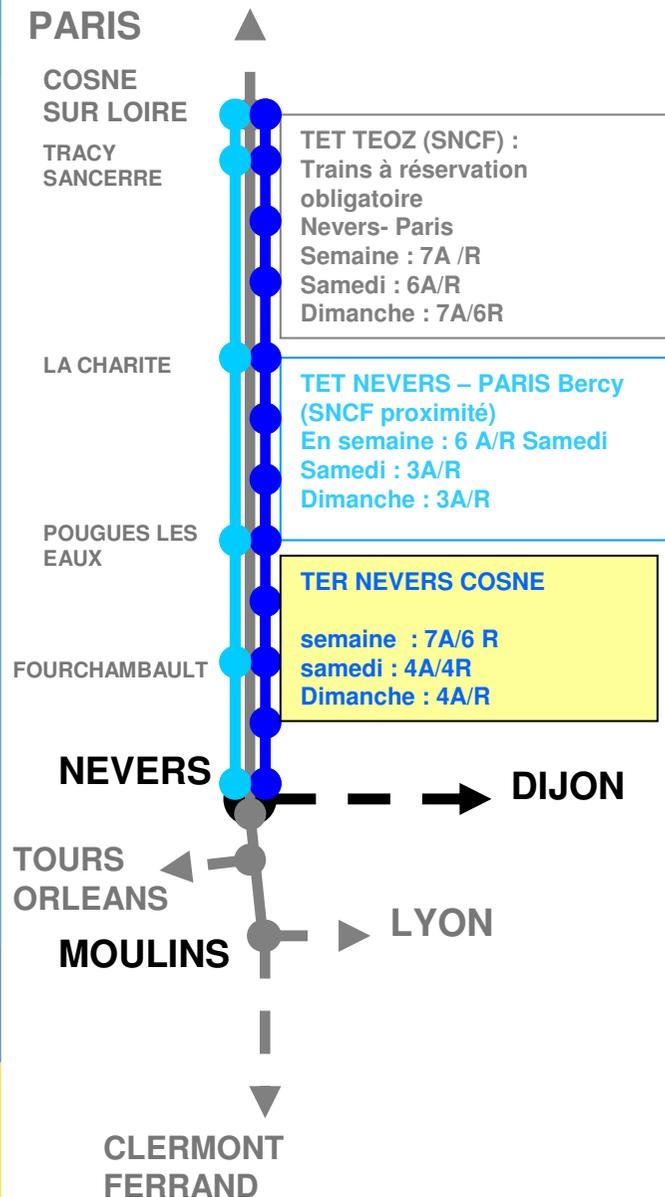
Création d'une offre à la journée : arrivée à Paris pour 9h00 et départ de Paris à 18h00

Création du Saint Pierre le Moutier 6h15 – Nevers 6h48 du lundi au vendredi (**arrivée Paris à 9h00**)

Création du Saint Pierre le Moutier 20h15 – Nevers 20h45 du lundi au vendredi (arrivée à Paris 23h00)

Création du Nevers 21h05 – Saint Pierre le Moutier du lundi au vendredi (départ de Paris 18h00)

Evolutions en 2012 : Nevers - Cosne



L'offre TéoZ Nevers Paris (train d'équilibre du territoire : TET)

La définition de l'offre est de la compétence de l'Etat depuis le 1^{er} janvier 2011

L'offre n'évolue pas au service 2012

L'offre CIC Nevers Paris (train d'équilibre du territoire : TET)

La région Bourgogne conventionne certaines circulations.

La définition de l'offre est de la compétence de l'Etat depuis le 1^{er} janvier 2011

Entre Nevers et Cosne, les trains Nevers Paris desservent Cosne sur Loire, Tracy-Sancerre, la Charité, Pougues-les-Eaux et Fourchambault

Au Sa 2012 : 1A/R desservira Pouilly-sur-Loire

L'offre TER Nevers – Cosne

La Région Bourgogne est compétentes pour la définition de cette offre

Sur cet axe, la desserte est complémentaire entre

l'offre **CIC Nevers-Paris**

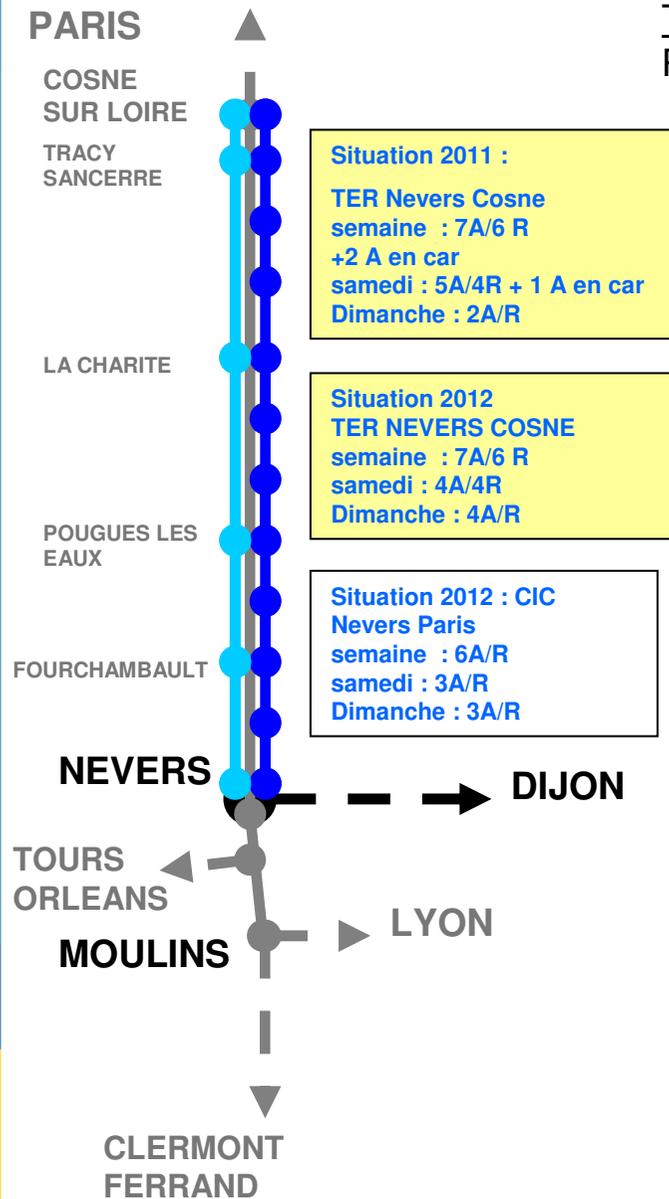
et l'offre **TER Nevers Cosne,**

13A/12R en semaine

10A/R le samedi

7A/R le dimanche

Evolutions en 2012 : Nevers - Cosne



TER Nevers – Cosne

Principales modifications de l'offre à compter du 12 décembre 2011

Peu d'adaptation des horaires en semaine

Adaptation de la politique d'arrêt à la Marche et Garchizy en fonction de fréquentation pour des questions relatives à la sécurité voyageurs

→ Maintien de 2 A/R vers Nevers matin et retour le soir à La Marche

→ Maintien de 3 A/R vers Nevers matin et midi et soir à Garchizy

Maintien des correspondances existantes : notamment vers le Banlay sur les trains du matin, du Banlay le midi et le soir

Amélioration des correspondances, notamment

→ de / vers Dijon (2A/3R): Départ de Cosne 5h38 (lundi), 13h49 et 16h40, tous les jours vers Dijon : trois retours au départ de Dijon à 14h12, 17h12 et 19h12

→ vers Decize / Cercy : une nouvelle offre le matin

→ vers Bourges, Tours, Clermont : flux hebdomadaires

Refonte de l'offre le week-end,

Optimisation de l'offre le samedi avec des solutions de report à + ou - 1heure

Amélioration de l'offre le dimanche dans l'objectif d'assurer une offre à la demi journée vers Nevers et des correspondances vers Dijon

Nevers - Paris : Une offre à la journée vers Paris pour Pouilly sur Loire (lundi vendredi) : arrêt d'1A/R CIC Nevers Paris, en lieu et place de Tracy Sancerre :

Pouilly 7h54 – Paris 9h49 et Paris 19h04 – Pouilly 21h09

Suppression de l'offre routière, : offre plus lisible et gain de temps de parcours report dans des horaires d'arrivée identiques

Suppression du car Nevers 7h01 – Pouilly 7h51- Cosne 8h16 :

→ report sur le CIC Nevers 7h26 – Pouilly 7h54- Cosne 8h05 (nouvel arrêt à Pouilly-sur-Loire) :



Evolutions en 2012 : Nevers - Cosne

- Les adaptations à partir de décembre 2011

→ Cosne vers Nevers

Peu d'adaptation des horaires en semaine vers Nevers matin, retours midi et soir, avec des horaires proches des horaires actuels et les correspondances maintenues vers Le Banlay

- Le train Cosne 6h37 – Nevers 7h35 est direct pour Le Banlay + **nouvelle correspondance vers Decize**
- Le train Nevers 12h22 – Cosne 13h18 est direct du Banlay (12h17)
- Le Train Nevers 17h22 – Cosne 18h18 est direct de Decize (Le Banlay à 17h17)
- Le train CIC Nevers 18h24 – 19h05 reçoit correspondance **du Banlay 18h18** / Decize

TER Cosne 16h40 – Nevers 17h40 – suppression des arrêts à Mesves Bulcy, La Marche, Tronsanges, et Vauzelles

→ Cosne 16h40 – Nevers 17h24 **en 45 minutes** → correspondance **vers Dijon** (17h30), **Moulins, Clermont, Bourges, Tours**

Adaptation de la politique d'arrêts pour des questions de sécurité (étude de suppression)

Arrêts à la Marche à 9h44, 15h56, 16h33, 19h46, 21h35 entre Cosne et Nevers et 13h14, 14h14, 18h15 entre Nevers et Cosne

Arrêt à Garchizy à 21h14

Offre routière Nevers - Cosne

Suppression du car Nevers 7h01 – Pouilly 7h51- Cosne 8h16 : → report sur le CIC Nevers 7h26 – Pouilly 7h54- Cosne 8h05 (

Suppression du car Nevers 19h30 - Cosne 22h11 → Train Nevers 19h35 – Cosne 20h31, tous les jours (corres Dijon, Clermont, Tours)

Le samedi

Le train Cosne 16h40 – Nevers 17h40 est supprimé → Nouveau train Cosne 17h40 – 18h40 le samedi

Les départs de Nevers à 15h22 et 17h22 sont remplacés par un départ à 16h34 et 19h35, (corres. Dijon, Clermont et Tours)

le dimanche :

le train Cosne 7h37 – Nevers 8h35 est créée : offre vers Nevers le matin

le train Cosne 12h40 – Nevers 13h46, est retardé → Cosne 13h49 – Nevers 14h46, correspondance vers Dijon, Moulins, Clermont

Le train Cosne 16h40 – Nevers 17h24 est créée → correspondance **vers Dijon** (17h30), **Moulins, Clermont, Bourges, Tours**



Voie Ferrée Centre Europe Atlantique (VFCEA) Alternative au trafic routier

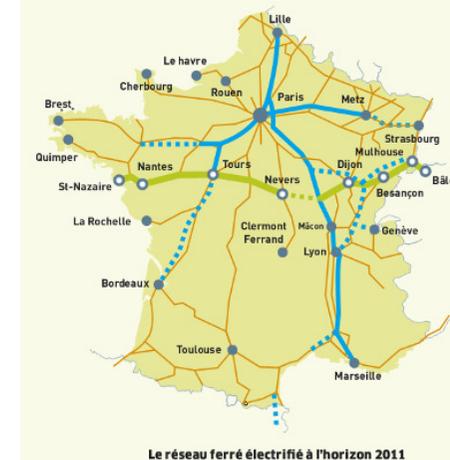
PROJET pour une première transversale ferroviaire électrifiée entre l'Atlantique et l'Europe Rhénane

Enjeux aux échelons local, national et européen en matière :

- de développement économique,
- de développement durable
- d'aménagement du territoire

Pour le transport voyageur et pour le transport frêt

- Electrification de la ligne Nevers – Chagny
- Raccordement à la ligne TGV Méditerranée (PLM) en gare de Le Creusot TGV



Etude d'opportunité

- La présentation de l'état des lieux et des diagnostics de demande en transport de la VFCEA ont été faits à la Région Bourgogne lors d'une présentation spécifique le 23 Février 2011.
- Les propositions d'aménagement sont en cours d'étude et devraient être présentés lors d'une réunion spécifique en septembre ou octobre 2011

PRISE EN COMPTE DANS LES DOCUMENTS DE PROGRAMMATION

- Suite à de multiples interventions, dont celle de la Région Bourgogne, l'étude de l'électrification de la VFCEA a été intégrée au projet de SNIT (Schéma National des Infrastructures de Transports).
- Dans le cadre de la C8 (Conférence des 8 Régions du Bassin Parisien), la VFCEA, intégrée à un projet plus global de débouché maritime des axes européens (au Havre et à St Nazaire) baptisé « MAILLON OUEST » a été présentée à Bruxelles le 24 Février. Présentation dans le but de l'intégrer au projet de R.T.E. (Réseau de Transport Européen). La publication du RTE est envisagée mi-2011.



Modernisation de la ligne Dijon Nevers

1 - Modernisation de la ligne entre IMPHY et MONCHANIN (120 km de ligne) permettant une amélioration du débit des trains

Remplacement de la signalisation mécanique (signaux manœuvrés à main d'homme) par une signalisation lumineuse électrique plus performante)

Augmentation de la capacité de la ligne (espacement minimal entre deux trains avec le nouveau système : 7 minutes environ)

2010-2011 :

Travaux de juin 2010 à novembre 2011 : travaux de signalisation, vérifications techniques, essais, édition des conformes (plan des ouvrages exécutés)

Dépose des anciennes installations de février à novembre 2011

2012 : Chantier découpé en trois tronçons : Imphy à Cercy-la-Tour, Cercy-la-Tour à Etang, Etang à Montchanin

Montant estimatif 16 960 000 € :

Financement Région (38%) – Etat (33%) - RFF (29%)



L'organisation des travaux en 2012

- Optimisation par rapport à 2011 : L'organisation des travaux en 2012 entre Nevers et Montchanin permet de minimiser les impacts sur les circulations TER (concertation AOT/TER/RFF)

- 1^{er} semestre : 1 plage de 4h/voie de jour (horaires et localisation identiques tous les jours) => 1 aller-retour Dijon-Nevers + 1 aller-retour Etang-Nevers + aller-retour Cercy-Nevers (Nevers-Cercy décalé de 5 min)

- 1^{er} et 2^{ème} semestres : Autres plages de 2h de jour (pas d'impact voyageurs), coupures de we, plages de nuit si nécessaire

- coupure des circulations en gare de longue durée (64h le WE de pâques, 54h le WE suivant, 40h au mois d'août) : Renouvellement de tous les appareils de voie en gare de Dijon (de février à novembre 2012)

- coupure de 50h V1 du 17/05 au 19/05 et de 93h V2 du 16/05 au 20/05 (WE de l'Ascension) : Réfection du pont de l'Alène (entre Cercy et Luzy)

Dans la mesure du possible (à l'étude), utilisation de la **capacité déjà réservée (ci-dessus)** pour la maintenance



Contacts

Conseil régional de Bourgogne

Direction des Transports et Intermodalité
17, boulevard de la Trémouille
BP 1 602 - 21 035 DIJON
Tél : 03 80 44 33 47

Muriel Nouzé : Correspondant TER Bourgogne Ouest
Mail : mnouze@cr-bourgogne.fr

SNCF

Jacky Distel : Manager de ligne TER Bourgogne Ouest
Tél 06 73 98 50 12